République Tunisienne
Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

Consultation N°10/2026

A travers le système d'achat public en ligne TUNEPS
Pour l'exécution des travaux d'entretien
Et de maintenance des équipements électriques

Mai 2026

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

L'Institut National de la Normalisation et de la propriété Industrielle « INNORPI » se propose de lancer à travers le système d'achats publics en ligne (TUNEPS- E. SHOPPING-MALL) une consultation pour l'exécution des travaux d'entretien et de maintenance des équipements électriques dans son siège social sis au 08 Rue de l'Assistance par l'Avenue Alain Savary - Cite El khadhra – Tunis pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction deux (02) fois.

La consultation est constituée par un lot unique de différents articles : chaque soumissionnaire doit soumissionner dans tous les articles objet du lot.

Ces travaux comprennent notamment l'entretien et la maintenance des différents équipements électriques suivants :

- Le poste de transformation
- Les TGBT (Tableau Général Basse Tension),
- Les armoires et les coffrets électriques y compris leurs équipements

2. TRAVAUX DEMANDES

2.1 Entretien préventif :

L'entretien préventif des cellules MT (Moyenne Tension) et du transformateur MT/BT (Moyenne Tension/Basse Tension) sera effectué une fois par an.
L'entretien préventif des armoires électriques sera effectué chaque semestre.

Entretien des cellules MT

- Contrôle visuellement de la présence de salissure, corrosion et humidité
- Contrôle des effets de températures élevées sur les circuits principaux.
- Contrôle de la présence de traces de décharges partielles sur les composants isolants.
- Contrôle de la présence de marques des courants de fuite sur les composants isolants.
- Contrôle visuellement des surfaces extérieures des systèmes de contact.
- Contrôle des conditions générales et la lubrification des contacteurs des sectionneurs de terre.
- Dépoussiérage et nettoyage des isolateurs
- Nettoyage et graissage du sectionneur de terre

- Contrôle du serrage de tous les raccordements électriques (barres principales, disjoncteurs, dispositifs de mesure, câbles, etc.) au couple correct, comme précisé dans les instructions d'installation et serrage
- Contrôle des tringleries, renvoi d'angles et mises à la terre
- Contrôle des contacts de puissance sur interrupteurs et sectionneurs
- Contrôle, nettoyage et graissage des mécanismes sur les points le nécessitant
- Manoeuvre des interrupteurs et sectionneurs à vide (hors tension)
- Contrôle des déclenchements et du bon fonctionnement des départs fusibles - Vérification des signalisations
- Vérification des temps d'ouverture / fermeture simultanéité des contacts, vitesse et résistance de contacts des disjoncteurs
- Vérification des composants du dispositif d'accrochage des disjoncteurs - Vérification des fusibles
- Dispositif de mise à la terre de l'ensemble du matériel MT
- Fourniture d'un rapport d'analyse

Entretien des transformateurs MT/BT

- Dépoussiérage général
- Contrôle visuel de l'étanchéité
- Relever les anomalies et notamment inspection du câblage, détection des pertes éventuelles, …
- Serrage de la boulonnerie apparente.
- Nettoyage et désulfuration des bornes de liaison.
- Vérification et mesure de l'isolement primaire et secondaire
- Vérification de l'état des contacts
- Nettoyage externe avec produit diélectrique
- Vérification des serrages des bornes MT et BT
- Contrôle du niveau de diélectrique (complément si nécessaire, à compter comme pièces de rechange)
- Contrôle de l'état de l'assécheur d'air (remplacement si nécessaire, à compter comme pièces de rechange)
- Contrôle des auxiliaires de sécurité : Alarme, DGPT, Buccholz, thermostat
- Contrôle de l'ensemble des joints du transformateur (cuve, niveau, isolateurs, tête de câble, traversée de barres, vannes), (remplacement si nécessaire, à compter comme pièces de rechange)
- Réalisation des mesures électriques
- Vérification du bon fonctionnement du commutateur
- Vérification du niveau d'huile
- Prélèvement de l'huile pour analyse et contrôle du diélectrique (une fois chaque deux an)
- Vérification de la température d'huile - Fourniture d'un rapport d'analyse

Vérification des armoires électriques :

- Dépoussiérage général
- Contrôle visuel de l'état des contacts
- Contrôle de l'échauffement des câbles
- Nettoyage des jeux de barre
- Mesure de la résistance de terre des bâtiments
- Vérification du serrage des différentes connections.
- Vérification des voltmètres de signalisation
- Vérification des relais de contrôle réseau
- Vérification des différents appareils de mesure et de sécurité
- Fourniture d'un rapport d'analyse

Vérification de la mise à la terre et des différentes connections des masses métalliques:

- Vérification des regards de terre
- Contrôle des transformateurs d'isolement
- Mesure et contrôle de la valeur de terre
- Fourniture d'un rapport d'analyse

2.2 Entretien curatif :

- La Société est appelée à la remise en état de fonctionnement du système, suite à une défaillance quelconque et ceci suite à une réclamation écrite de la part de L'Institut National de' la Normalisation et de la Propriété Industrielle « INNORPI ». Le nombre des visites curatives est illimité et est tributaire du nombre des pannes survenues. La main d'œuvre relative à ces interventions curatives fera l'objet d'une facturation à part et conformément aux taux horaires d'intervention indiquées ci-dessous : :
- Taux horaire d'intervention : (DT/Heure en HTVA).
- Toute fourniture de pièces de rechange sera facturée à part justifiée par une facture du fournisseur.

2.3 Pièces de rechange :

Les pièces de rechange à utiliser seront facturées à part sur présentation des factures d'acquisition de ces pièces auprès des fournisseurs agrées.
La durée de garanties de ces pièces est celle donnée par le concessionnaire.

NB : La réalisation des prestations de réparation ainsi que l'achat des pièces de rechange sont tributaires de l'accord préalable de L'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle « INNORPI ».

Toutefois, L'institut National de la Normalisation et de la Propriété industrielle « INNORPI » se réserve le droit de mettre à la disposition de la Société soumissionnaire les pièces de rechange nécessaire.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seuls sont admis à soumissionner les sociétés ayant un agrément dans les travaux public : électricité (catégories B2) ayant au moins2références similaires avec des entreprises publiques.

Toute soumission doit être établie conformément aux prescriptions du présent cahier des charges, et signée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité sans qu'un même mandataire ne puisse représenter plus d'un soumissionnaire.

4. QUALIFICATION DE L'EQUIPE ITERVENANTE

La société doit mettre à la disposition de L'institut National de Normalisation et de la Propriété Industrielle « INNORPI » les agents affectés à l'exécution du présente consultation un ingénieur et deux techniciens

La société doit soumettre au niveau de son offre la liste du personnel à intervenir avec les diplômes et les CV.

5. CONTENU ET PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre, constituée des pièces administratives, de l'offre technique et de l'offre financière, doit être envoyée à travers le système TUNEPS

5-1. Les pièces administratives :

N°	Pièces à fournir	Tâches à effectuées	Obligation du soumissionnaire
A1	Un extrait du registre des entreprises	Délivré au plus tard 3 mois à la date limite de remise des offres	A joindre sur TUNEPS.
A2	Une déclaration sur l'honneur de non-faillite	Selon le modèle figurant en **(Annexe 1)**	Signée, datée et cachetée par le soumissionnaire : à joindre sur TUNEPS.
A3	Une déclaration sur l'honneur de non-influence sur les différentes étapes de conclusion de la consultation et des étapes de son exécution	Selon le modèle figurant en **(Annexe 2)**	Signée, datée et cachetée par le soumissionnaire : à joindre sur TUNEPS.

A4	Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'était pas un employé au sein de l'INNORPI et ayant cessé son activité depuis au moins 5 ans	Selon le modèle figurant en **(Annexe 3)**	Signée, datée et cachetée par le soumissionnaire : à joindre sur TUNEPS
A5	Fiche de renseignement générale sur le soumissionnaire	Selon modèle figurant en **(Annexe 4)**	Signée, datée et cachetée par le soumissionnaire : à joindre sur TUNEPS

5.2 Les pièces constitutives de l'offre Technique :

N°	Pièces à fournir	Tâches à effectuer	Obligation du soumissionnaire
T1	Présentation et références du soumissionnaire	Selon le modèle figurant en **(Annexe 5)**	Signée, datée et cachetée par le soumissionnaire : à joindre sur TUNEPS
T2	Agrément de ministère de l'équipement	Signée, datée et cacheté par le ministère	Copie : à joindre sur TUNEPS
T3	Références de l'équipe intervenante (ingénieur + deux techniciens)	Diplômes et cv et références	Copie : à joindre sur TUNEPS

5.3 Les pièces constitutives de l'offre financière :

N°	Pièces à fournir	Taches à effectuer	Obligation du soumissionnaire
F1	Bordereau des prix	Selon le modèle figurant en **(Annexe 6)**	Signée, datée et cachetée par le soumissionnaire : à joindre sur TUNEPS
F2	La soumission	Selon le modèle figurant en **(Annexe 7)**	Signée, datée et cachetée par le soumissionnaire : à joindre sur TUNEPS

6. VALIDITE DE L'OFFRE

Du seul fait de la présentation de leurs soumissions, les candidats sont liés par leurs offres pour une période de soixante (60) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Les candidats sont censés avoir recueilli, par leur propre soin et sous leur entière responsabilité, tout renseignement jugé par eux nécessaire à la parfaite exécution de leurs obligations telles qu'elles découlent des pièces justificatives de la consultation.

7. DELAI DE REALISATION

La réalisation des travaux d'entretien est annuelle et reconduit pour deux fois par tacite reconduction

8. OUVERTURE DES OFFRES

Les documents de la soumission signés et paraphés relatifs à cette consultation seront envoyés à travers le système TUNEPS et ce au plus tard le Lundi 08 Juin 2026 à 15h.
L'ouverture des offres se fera à travers le système TUNEPS le Lundi 08 Juin 2026 à 15h 30m.

9. EVALUATION DES OFFRES

1/La commission d'évaluation procède dans une première étape à la vérification, outre les documents administratifs, les documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant
2/ La commission d'évaluation procède dans une deuxième étape à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins disante et propose de lui attribuer le marché en cas de sa conformité aux cahiers des charges. Si ladite offre technique s'avère non conforme aux cahiers des charges, il sera procédé selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant

10. NATURE DE CONSULTATION

Il s'agit d'une consultation de service attribuée au soumissionnaire présentant l'offre financière la « moins-disante ».

11. LES PRIX

Les prix en hors taxes indiqués dans les soumissions sont fermes et non révisables. Ces prix incluent tous les frais. Les prix en toutes taxes comprises, sont fournis au taux des taxes en vigueur à la date de la soumission.

En aucun cas, ces prix ne peuvent être modifiés, en raison d'une omission quelconque faite lors de l'établissement de l'offre. Les prix rémunèrent toutes les prestations prévues par le présent cahier des charges. Le soumissionnaire est censé avoir estimé son prix compte tenu de la consistance et de l'étendue du projet.

12. MODALITE DE PAIEMENT

Le paiement doit intervenir dans un délai maximum de (30 j) trente jours à compter de la date de réception de la facture et le rapport de visite approuvé par l'INNORPI.

13. FORCE MAJEURE

Il est entendu par cas de force majeure, toute circonstance étrangère aux volontés des deux parties et qui a une incidence sur la réalisation de la mission et qui ne pourrait être prévisible et contre laquelle il est impossible de se prémunir.

14. RESILIATION DU CONTRAT

La résiliation pourra être engagée de plein droit dans les cas suivants :

- Le soumissionnaire ne respecterait pas ses engagements,
- Déclaration de faillite ou de liquidation judiciaire du titulaire du consultation.

Cependant et en cas de dissolution volontaire ou d'absorption par une autre société, le titulaire de la consultation est tenu d'exécuter son contrat intégralement. A défaut, le contrat est résilié de plein droit par l'INNORPI.

- Le titulaire de la consultation défaillant sera mis en demeure par lettre recommandée et invité à s'exécuter dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de mise en demeure. Passé ce délai, l'INNORPI pourra résilier purement et simplement le contrat.

15. REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige pouvant survenir entre les deux parties à l'occasion de l'exécution du marché, et qui ne saurait être réglé à l'amiable, sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

16. Enregistrement

L'enregistrement du contrat d'exécution des travaux d'entretien et de maintenance des équipements électriques dans le siège social de l'INNORPI objet de la présente consultation est à la charge du titulaire de la consultation.

Fait à……Le……

Lu et accepté
Le soumissionnaire
(Nom, Prénom et qualité, Date, Cachet et Signature)

ANNEXES

ANNEXE 1

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-FAILLITE

OU DE NON-LIQUIDATION JUDICIAIRE DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE

Je soussigné (Nom, prénom et fonction) :

……..……...

Représentant de la Société :
……..…

Faisant élection de domicile à (adresse complète) :
……

Ci-après dénommé « le soumissionnaire » pour la consultation d'exécution des travaux d'entretien et de maintenance des équipements électriques, tel que prévu et spécifié par le dossier de la consultation n°10/2026, Déclare formellement ne pas se trouver en état de faillite ou de liquidation judiciaire.

Fait à …… le …….
(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 2

MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

DE NON-INFLUENCE

Je soussigné (Nom, prénom et fonction) :

…….

Représentant de la Société :

…… ……

Faisant élection de domicile à (adresse complète) :

……..

……

Ci-après dénommé « le soumissionnaire » pour la consultation de : « l'exécution des travaux d'entretien et de maintenance des équipements électriques » tel que prévu et spécifié par le dossier de la consultation n°10/2026, déclare par la présente sur l'honneur :

Confirmer n'avoir pas fait et m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personne interposée, des promesses, ou des dons en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de la présente consultation et de ses étapes de réalisation.

Fait à …… le ……

(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 3

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-APPARTENANCE

A L'INSTITUT NATIONAL DE LA NORMALISATION ET DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Je soussigné (Nom, prénom et fonction) :

……..……...

Représentant de la Société :

……...…….…….

Faisant élection de domicile à (adresse complète) :

…….

……

Déclare sur l'honneur n'ayant pas été un agent public au sein de l'Institut National de la Normalisation et de la propriété industrielle ; ayant cessé mon activité depuis moins de cinq ans.

Fait à …… le ……

(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 4

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX
SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom ou raison sociale :

……..…… …….……

Adresse :…….……

……

Téléphone :……..……Fax : ……..…..

e-mail :……..……@……

site web : …….

N° de l'identité fiscal : .....

Immatriculation à la caisse nationale de la sécurité sociale :

.....

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom, prénom et fonction) :

……..……

Fait à …… le …….

(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 5

LES REFERENCES DU SOUMISSIONAIRE

Projet similaire	Organisme	Période de réalisation	Pièces Justificatives (1)

(1) Seuls les projets avec des justificatifs seront prises en considération

ANNEXE 6

BORDEREAU DE PRIX

Item	Désignation	Unité	Nombre de visite/Année	Prix Unitaire HTVA	Prix Total TTC
1	**ENTRETIEN PREVENTIF DES CELLULES**	**3**	**1**		
2	**ENTRETIEN PREVENTIF DU TRANSFORMATEUR**	**1**	**1**		
3	**ENTRETIEN PREVENTIF DE LA BATTERIE DE CONDENSATEUR**	**1**	**1**		
4	**ENTRETIEN PREVENTIF DES ARMOIRES ELECTRIQUES**	**FORFAIT**	**2**		
Montant HTVA					
TVA					
Montant TTC					

Arrêtée le présent bordereau à un montant total T.T.C (en chiffres) : ……

Et en toutes lettres : ……

NB : Une visite des lieux des équipements électriques à l'INNORPI est indispensable pour pouvoir présenter l'offre financière.

ANNEXE 7

Modèle de soumission

Je soussigné (Nom, Prénom) …….....
Agissant en tant que (qualité du signataire) …….....
Au nom et pour le compte de (raison sociale de la société) ....
.....…….....
.....
Sise à (adresse du Siège Social de la société) ……
…… ……
Matricule Fiscale N°…….
Identifiant RNE N°…….

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier afférent à l'objet de la consultation n° 10/2026 lancée par l'INNORPI pour « l'exécution des travaux d'entretien et de maintenance des équipements électriques »
Je reconnais la nature et l'importance des prestations à exécuter dans le cadre de la consultation pour lequel je me porte concurrent.
Ce montant entendu toutes taxes comprises (T.T.C) se décompose comme suit :

	En toutes lettres	En chiffres
Montant hors TVA		
Montant de la TVA		
Montant global TTC		

Je m'engage à exécuter la présente consultation conformément aux clauses et aux conditions énoncées au cahier des charges en respectant le délai de réalisation et moyennant les prix établis par moi-même que j'ai dressé après avoir apprécié à mon point de vue et sous mon entière responsabilité la nature et l'importance des prestations à exécuter.

En cas d'attribution de la consultation, je m'engage à achever la totalité de travaux objet de la consultation conformément aux dispositions du cahier des charges.

J'accepte le caractère ferme et non révisable des prix en hors taxes de cette consultation.

Je m'engage à rester lié par mon offre pendant la durée de soixante (60) jours.
L'INNORPI se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ouvert et à la banque. …… Agence……
…… RIB……

Fait à …… le, ……

(Signature et cachet du soumissionnaire)